

Procès-verbal du Conseil Municipal du 27/06/2022

Le 27/06/2022 à 19 heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie sous la présidence de M. FILZ Roland, maire.

Présents : Mme BALZ Noémie , M. FILZ Roland, Mme GUION Denise, Mme OTTOGALLI - GILLES Karine, Mme BALZ Noémie.

Excusée - Procuration : Mme HALLEUR Cécile donne pouvoir à Mme GUION Denise

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare ouverte la séance du Conseil municipal.

Secrétaire de séance: Mme GUION Denise

Ordre du jour :

- 1 - Approbation du compte-rendu du précédent Conseil municipal
- 2 - Délibération relative aux modalités de publicité des actes pris par les communes de moins de 3 500 habitants
- 3 - Délibération de principe sur l'adhésion au service mutualisé de confection et de livraison de repas locaux et bio dans les communes de la CCVD
- 4 - Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : avancement du projet
- 5 - Voirie : avancement des projets
- 6 - Projet d'aliénation d'une portion de voie communale à Eygluy
- 7 - Compte-rendu des réunions
- 8 - Dossiers d'urbanisme déposés
- 9 - Courrier reçu
- 10 - Questions diverses

1 - Approbation du compte-rendu du précédent Conseil municipal

Le compte-rendu du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

2 - Délibération relative aux modalités de publicité des actes pris par les communes de moins de 3 500 habitants

Les actes pris par les communes (délibérations, décisions et arrêtés) entrent en vigueur dès qu'ils sont publiés pour les actes réglementaires et notifiés aux personnes intéressées pour les actes individuels et, le cas échéant, après transmission au contrôle de légalité de la Préfecture.

A compter du 1^{er} juillet 2022, par principe, pour toutes les collectivités, la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel sera assurée sous forme électronique, sur le site Internet de la collectivité.

Cependant, les communes de moins de 3 500 habitants bénéficient d'une dérogation à cette obligation et conserver les précédentes pratiques.

A l'unanimité, les élus décident de choisir l'affichage à la porte de la mairie comme modalité de pu-

blicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel

3 - Délibération de principe sur l'adhésion au service mutualisé de confection et de livraison de repas locaux et bio dans les communes de la CCVD

Le Maire rappelle que la CCVD a délibéré en faveur de la création du service mutualisé de confection et de livraison de repas locaux et bio dans les communes.

Les agents du service mutualisé assurent la confection et la livraison dans les communes, de repas composés majoritairement de produits locaux et/ou bio au sein de la cuisine centrale intercommunale (ancien restaurant Moun Païs basé à l'Ecosite).

Un repas unique est proposé par jour. Il n'y a pas de repas de substitution pour régimes spéciaux ou en cas d'allergie alimentaire. Le SIVOS s'assure de la présence d'un agent qui doit réceptionner les plats et assurer leur remise en température avant service aux enfants.

Les communes membres s'engagent pour la durée de la convention, fixée à 6 ans à compter du lancement du service en septembre 2023.

Le coût du repas est fixé à 4,50 euros TTC maximum par repas livré aux communes, pour les deux premières années scolaires du service.

A l'unanimité, les élus adoptent le principe d'adhésion à ce service mutualisé.

4 - Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : avancement du projet

Des réunions de zonage sont en-cours. La prochaine réunion publique aura lieu à la salle d'animation de Beaufort sur Gervanne le 6 juillet à 18h30.

5 - Voirie : avancement des projets

Réfection du chemin des Villards et des rues d'Eygluy : nous sommes en attente des devis.

Concernant le projet de réfection des rues d'Eygluy, une réunion publique sera organisée ; chaque habitant pourra apporter ses idées.

Les travaux de voirie sont financés par les fonds propres de la commune et une dotation du département qui se porte à 12 900 euros. La commune recherche donc des financements complémentaires.

6 - Projet d'aliénation d'une portion de voie communale à Eygluy

Deux riverains d'Eygluy proposent la remise en l'état de la terrasse (dalle, barrière de protection).-

La commune pourrait financer le matériel . Reste à savoir si juridiquement cette opération est faisable.

7 - Compte-rendu des réunions

ADMR : cette association recherche du personnel.

Dans le cadre des Chantiers éducatifs : du 25 juillet au 27 juillet, la commune souhaite organiser un chantier pour repeindre la salle René Barnier.

La barrière du cimetière d'Eygluy pourrait être repeinte à l'automne.

SIVOS : En raison de travaux de création d'une salle d'activités scolaires, la classe des CE va déménager de septembre à décembre dans la salle d'animation où a lieu la cantine. L'accueil à la cantine sera donc réduit de moitié.

Employés intercommunaux : Nos employés techniques vont prochainement partir en retraite. La CCVD propose de mettre à disposition du personnel. Les élus sont intéressés pour recourir à 14 heures modulables. Deux postes sont à pourvoir. Prendre contact avec la CCVD.

8 - Dossiers d'urbanisme déposés

Un permis de construire a été déposé en vu d'un projet de construction d'un abri.

Un certificat d'urbanisme opérationnel a été déposé pour un changement de destination.

9 - Courrier reçu

Un courrier a été reçu concernant le stationnement en centre bourg d'Eygluy. Il est rappelé à tous de se garer avec bienveillance.

10 - Questions diverses

- Le Pot de la commune aura lieu le 9 juillet à 17h à Escoulin

- Stationnement problématique sur la RD 172 : Un courrier a été envoyé au centre technique départemental pour les alerter. Les gendarmes sont au courant, un dispositif va être mis en place prochainement au niveau d'un virage qui pose un réel problème sécuritaire lorsque les véhicules sont stationnés.

- Eau : la société Objectif Eau termine les réparations sur les villages, après nettoyage du puits et étanchéité du bassin, la fontaine d'Escoulin sera de nouveau en eau.

Prochaine réunion le vendredi 9 septembre 2022 à 19h.
Fin du conseil à 21h.

Le Maire,
M. FILZ Roland



Le secrétaire de séance,
Mme GUION Denise

Affiché le : 20/09/2022